

LIRE, ÉVALUER ET DIAGNOSTIQUER
UN SCÉNARIO

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

LE CEFpf

32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFpf : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFpf a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGE 11
Contenu de l'action	PAGES 12-13
Programme détaillé	PAGES 14-16
Conditions générales de vente	PAGES 17-18

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOPI

Le CEFPPF est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPOSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPP est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPP le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPP A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENT

L'EVEIL ECOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITE SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCELEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 25

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPF continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

1 Analyse du projet professionnel du candidat : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.

2 Étude de recevabilité de la candidature (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.

Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.

3 Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat : envoi d'un mail

4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur

5 Réponse envoyée par le financeur

6 Envoi de la convocation au candidat : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié·e·s peu ou pas qualifié·e·s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des action de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.
Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteurs, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-d'accès-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

■ Profil professionnel des stagiaires

Assistants de production, producteurs, chargés de production, assistants d'exploitation, distributeurs, chargés de développement, scénaristes-consultants, lecteurs de fiction (cinéma/TV)...

■ Pré-requis, expérience professionnelle

- Bonne connaissance de l'univers cinématographique et audiovisuelle.
- Capacité de synthèse et aptitude rédactionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

■ Objectif principal

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront les aptitudes pour établir une évaluation artistique et financière d'un scénario de fiction.

■ Objectifs détaillés

- savoir détecter le potentiel d'un projet et analyser la dramaturgie d'un scénario,
- acquérir des réflexes d'analyse visant à établir le diagnostic complet d'un scénario, ainsi que la typologie d'un film (catégorie de public, genre...)
- être capable d'identifier les intentions de l'auteur et savoir l'accompagner dans les différentes étapes de développement,
- être en mesure de rédiger un compte-rendu de lecture de scénario, en faisant usage de la terminologie et des outils adéquats,
- savoir justifier et argumenter auprès de son auditoire (producteur, auteur, réalisateur, distributeur, exploitant...) les atouts et les points faibles d'un scénario,
- Être capable de proposer des pistes de réécriture et d'établir une stratégie efficace pour le développement du projet (co-auteur, consultant...).



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :

56 heures, soit 7 jours

Durée hebdomadaire :

40 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
(dont 1/2 journée de libre par semaine)

Lieu de formation :

CEFPI - 55, rue Etienne Marey - 75020 Paris

Contact :

Tél : 01 40 30 22 35

Date des sessions :

Du 14/10/25 au 22/10/2025

Prix :

2 240 euros HT

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPI

Formateur référent :

Irène CAMARGO DE STAAL, scénariste et consultante en scénario

Intervenants :

Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma (voir liste jointe)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :

- Alternance d'exposés théoriques (matin) et d'exercices pratiques (après-midi), ainsi que de rencontres avec des professionnels en activité.
- Analyse d'extraits de films aux genres et formats différents (drame/comédie/classique/extraits de séries...)
- Exercice pratique : rédaction d'une fiche de lecture complète et comparaison avec celles des autres stagiaires; échanges argumentés autour du potentiel (points forts/points faibles) du scénario
- Distribution de documents : lexiques, glossaires, bibliographie, exemples de fiches de lectures existantes ...

**Moyens techniques
à la disposition des stagiaires :**

- Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation
- Salle TV lecteur DVD,
- Dossier hebdomadaire de documentation
- Vidéoprojecteur

Nombre de stagiaires par poste de travail : Un poste de travail Macintosh pour 2 personnes.

Modalités d'évaluation :

- Par les stagiaires : Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.
- Par le CEFPI : Contrôle continu, questionnaire écrit et pitch du projet face à un jury composé de professionnels en activité.

CONTENU DE L'ACTION





■ JOUR 1

L'objet scénario et les étapes de travail

■ JOURS 2 ET 3

Les outils de la dramaturgie et la structure d'un film

■ JOURS 4 ET 5

Les personnages, obstacles/confliits/enjeux

■ JOUR 6

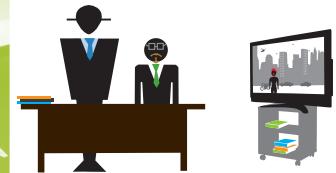
Évaluation d'un scénario (cas pratique): comparaison entre un film et son remake

■ JOUR 7

Accompagnement d'auteur et évaluation d'un scénario

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ 1^{re} JOURNÉE :

L'OBJET SCÉNARIO ET LES ÉTAPES DE TRAVAIL

- Qu'est-ce-qu'un scénario? à qui est-il destiné ?
- Quelles sont les différentes étapes de travail du scénariste ?
- Quelles sont les différentes étapes du travail du producteur lors du développement ?
- États des lieux, spécificités du marché français et des modes de financement.
- Résumé du scénario + synthèse répondant à un certain nombre de questions (l'histoire est-elle vraiment originale et surtout peut elle intéresser un public ? Le scénario respecte-t-il les règles dramaturgiques ? Les personnages sont-ils suffisamment caractérisés pour être captivants?...)
- Comment détecter rapidement des faiblesses et les atouts d'un scénario?
- Quand faire lire ? À qui ? Comment savoir quand un projet est susceptible d'être déposé aux guichets de financement ? Comment savoir dans quel ordre travailler ? Quelles sont les différentes étapes de développement ? Pourquoi les étapes de développement d'un producteur ne correspondent pas forcément aux étapes de travail d'un scénariste ? Comment y remédier ?
- Evaluation rapide du profil psychologique d'un auteur, d'un réalisateur et d'un producteur : savoir s'adapter intelligemment en fonction de ses interlocuteurs (il n'est facile de faire des « bons retours » efficaces et constructifs
- Définition rapide des termes en usage dans le métier : PITCH / SYNOPSIS / RÉSUMÉ / SQUELETTE / TRAITEMENT / SÉQUENCIER / CONTINUITÉ DIALOGUÉE / NOTE D'INTENTION / FICHES PERSONNAGES / NOTE DE REALISATION / NOTE DE PRODUCTION / BIBLE / ARCHES / BIO / BACK-STORY / THEMATIQUE...

- Distribution de lexiques et glossaires pour se repérer dans la jungle de la terminologie du scénariste).
- Les différentes étapes d'écriture d'un scénario
- Étude d'un contrat d'auteur avec les différentes étapes (échéancier d'écriture)
- Distribution d'une BIBLIOGRAPHIE commentée

■ 2^e ET 3^e JOURNÉES :

LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE ET LA STRUCTURE D'UN FILM

- L'hypothèse dramatique comme point de départ
 - Une situation initiale/contexte de crise/ faille/manque/problème/question

- Un ou plusieurs protagonistes caractérisés
- Un objectif (concret) que le protagoniste prétend vouloir
- Obstacles/promesses d'obstacles/ adversaires/antagonistes
- Un enjeu (abstrait)/une révélation
- Le conflit/dilemme/Le débat moral (qui naît de l'opposition entre objectif et obstacle)
- Point de vue de l'auteur sur son sujet

Exercice pratique : - Rédaction d'un PITCH dramatique et pitch thématique de son choix + Exercices

Ecrire et tester un bon pitch. A l'oral et à l'écrit.

- La Structure et les différentes structures-types (Truby, Vogler, McKee, Blake Snyder...)
- en trois actes/en sept parties (Christopher Vogler)/en 22 points (John Truby)
- Les 5 actes (série).
- Les 2 actes (court-métrage)...

Exercice pratique :

- S'exercer à repérer la structure, le « squelette » d'un film et savoir identifier les pivots majeurs (incident déclencheur, nœuds dramatiques, actes, point de non-retour, climax, résolution, twist...). Savoir identifier clairement les protagonistes / antagonistes / alliés / objectif / obstacles / faux allié / faux adversaire...
- Comprendre le lien «organique» entre les personnages, le genre, le ton et la structure

■ 4^e ET 5^e JOURNÉES :

«LES PERSONNAGES», «OBSTACLES»/ CONFLITS/ ENJEUX

- La « caractérisation » des personnages
- L'arc transformationnel / La courbe dramatique (évolution du personnage / trajectoire pendant le film): différences entre motivation /but /action.
- La « BACK-STORY
- Les archétypes, les fonctions de personnages (mentor, antagonistes, alliés, faux-alliés) et les réseaux de personnages
- Les obstacles (externes/internes)...
- La notion de conflit
- Ne pas confondre les notions : Enjeux / révélation / obstacles / besoin / désir
- L'importance des personnages secondaires.

■ 6^e JOURNÉE :

ÉVALUATION D'UN SCÉNARIO (CAS PRATIQUE) :



COMPARAISON ENTRE UN FILM ET SON REMAKE

- Comment la même « HISTOIRE » ne produit pas forcément le même RÉCIT?
- Pourquoi un bon film, ce n'est pas « une bonne histoire », mais un « bon récit »

Exercice pratique : Analyse du scénario au film tourné

■ 7^e JOURNÉE :

ACCOMPAGNEMENT D'AUTEUR ET EVALUATION D'UN SCENARIO

- Les différents intervenants possibles sur un scénario : co-auteur, script-doctor, consultant, dialoguiste, producteur, chargé(s) de développement, coordinateurs d'écriture, show-runners, liseurs...
- Les différents outils d'évaluation d'un scénario : les bases de la fiche de lecture

Pour faire de bons retours à un auteur, il faut apprendre à distinguer :

- Le symptôme, le ressenti (« j'aime/j'aime pas/je m'ennuie/j'accroche/j'y crois/j'y crois pas...»)
- Le « diagnostic » : mettre de côté sa subjectivité et évaluer un scénario selon des critères objectifs :
c'est clair/pas clair/on comprend/on ne comprend pas/unité du film / construction / équilibre / caractérisation / dialogues...).
- La « prescription », le compte-rendu de lecture : ce qu'on pourrait faire pour améliorer le scénario, les points à retravailler, etc.

Exercice pratique (Application des notions acquises les 6 jours) :

- Ecriture d'une fiche de lecture et commentaires sur les moyens d'aider l'auteur
- Analyse et présentation de dossiers de production

PARTAGE D'EXPERIENCES (témoignages d'un auteur-réalisateur et de son producteur)

- Comment s'est passée la première rencontre?
- Quels ont été les objectifs pour les séances de travail ? Quelles échéances?
- Comment s'est déroulé l'accompagnement pendant la phase d'écriture? ...

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE





C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

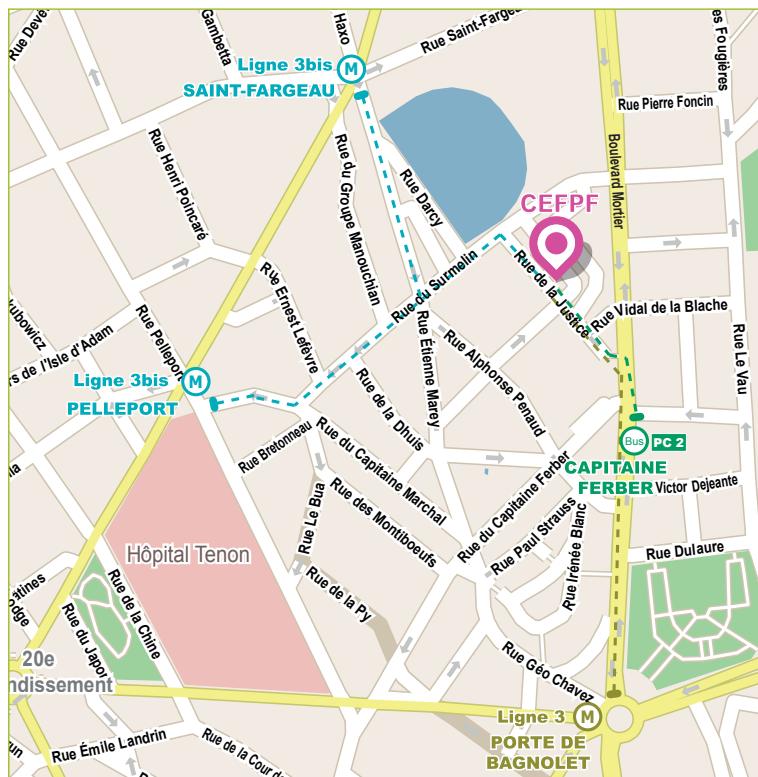
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cepf.com

www.cepf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

<https://www.facebook.com/cepf.centredeformation>

